

## POURQUOI LA VIOLENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX?

**DAILA Babou**

Doctorant

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina faso)

Département des Sciences du langage

[baboudaila51@gmail.com](mailto:baboudaila51@gmail.com)

### **Résumé**

La découverte des réseaux sociaux fut un grand espoir pour les hommes de divers horizons de sympathiser et de mieux se connaître. Mais cet attrait des réseaux sociaux va s'estomper du fait de la violence qui y prend place. C'est à partir d'une approche sociocritique que nous avons mis au grand jour les causes de cette violence. Ainsi l'envie de sensations, la diffusion incontrôlée des informations et la difficulté à contrôler ces outils numériques entre autres, sont les motivations de cette violence cybernétique.

**Mots-clés:** Réseaux Sociaux, Internet, Internaute, Cybernétique, Violence

### **Abstract**

The discovery of social networks was a great hope for men from various backgrounds to sympathize and get to know each other better. But this attraction of social networks will fade due to the violence that takes place there. It is from a socio-critical approach that we have brought to light the causes of this violence. Thus the desire for sensations, the uncontrolled dissemination of information and the difficulty in controlling these digital tools among others, are the motivations for this cybernetic violence.

**Keywords:** Social Networks, Internet, Internet User, Cybernetics, Violence

## Introduction

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables par leur capacité à tisser des liens entre les personnes. Ils permettent donc de mettre les distances en berne et de faciliter les échanges. Ces plateformes interactives ont donné l'opportunité de se découvrir, de lier des amitiés et d'échanger des idées. La découverte des réseaux sociaux fut donc un grand espoir pour les hommes de divers horizons de sympathiser et de mieux se connaître. Mais cet engouement pour les réseaux sociaux va prendre un coup du fait de la violence qui y a fait son apparition et l'usage que les internautes en font. Des internautes de peu de foi se servent de ces canaux pour diffuser la haine. Avides de sensations, ceux-ci n'hésitent pas à porter sur la toile des propos injurieux, des vidéos où des photos qui ne tiennent compte d'aucune déontologie. Quelles sont alors les raisons qui incitent les internautes à user de la violence? C'est donc dans la perspective de trouver des réponses à cette interrogation que s'inscrit notre article intitulé: « Pourquoi la violence sur les réseaux sociaux »

Notre intérêt pour les réseaux sociaux se justifie à divers niveaux. D'abord, la grande audience que les réseaux sociaux ont auprès des personnes de générations différentes. En effet, sur les réseaux sociaux, on rencontre des internautes de tout âge. Ensuite, c'est le lieu par excellence de rencontre et de communication. Enfin, les réseaux sociaux sont rentrés dans notre vie de tous les jours. Ils font partie de notre quotidien.

Au regard des possibilités qu'ils nous offrent, il nous semble pertinent de nous intéresser à ces plateformes d'échange afin de mieux cerner leurs contours et mettre en exergue les motivations de ceux qui y propagent la violence. Partant, nous pourrions faire d'eux des moyens efficaces pour le bonheur de leurs usagers. C'est bien dans cette optique que s'inscrit notre problématique.

Les réseaux sociaux, quelle que soit l'opinion que nous avons sur eux, sont au cœur de nos envies de communiquer, de rentrer en contact avec l'autre, d'avoir des informations, d'accéder à des connaissances entre autres. Mais au-delà des satisfactions que ces réseaux peuvent nous procurer, il faut retenir qu'ils peuvent s'avérer dangereux par la violence ou autres intimidations qu'ils peuvent véhiculer. C'est pourquoi il est plus qu'impératif de connaître les raisons qui entretiennent la violence sur ces réseaux et les problèmes qui peuvent dériver de leurs usages. En effet, la connaissance de ces maux permettra de prendre des résolutions à même de les endiguer et faire d'eux un véritable allié pour un mieux-être. Comment se manifeste alors la violence sur les réseaux sociaux? Quelles sont les motivations des auteurs de la violence sur les réseaux sociaux? Les réponses à ces questions nous amènent à formuler l'hypothèse que la violence sur les réseaux sociaux s'explique par la méconnaissance du fonctionnement de ceux-ci.

Au regard de notre hypothèse, les objectifs du présent article sont de mettre en exergue les causes de la violence sur les réseaux sociaux et faire connaître ces réseaux à travers leurs mécanismes de fonctionnement. L'atteinte de ces objectifs suppose une démarche appropriée. Notre travail qui se veut une contribution théorique, s'est appuyé sur une exploitation de documents relatifs aux réseaux sociaux doublée d'une observation du contenu de certains réseaux sociaux dont nous sommes membres, comme Facebook et WhatsApp. Par ailleurs, nous nous sommes basés sur une approche sociocritique pour traiter notre thème, car la sociocritique est une approche du fait littéraire qui s'intéresse à l'univers social présent dans le texte. Elle est également présente dans le domaine du cinéma, notamment dans la mise en exergue du social dans un film. Or, les réseaux sociaux sont des espaces qui allient à la fois écrit et vidéo. Retenons que le mot est de C. Duchet (1971). La sociocritique a pour but essentiel de dégager la socialité d'un fait lié au discours.

Notre étude s'articule autour de quatre points allant de l'approche théorique et conceptuelle, des notions essentielles auxquelles nous faisons appel, à la prévention et au combat contre la violence cybernétique en passant par la manifestation de la violence sur les réseaux sociaux et aux motivations de cette violence.

## 1. Approche théorique et conceptuelle

Cette partie vise à élucider les notions essentielles qui sont au cœur de notre travail. Il s'agit notamment de celle de réseau social et de violence.

### 1.1. Notion de réseau social

L'expression « réseau social » renvoie à un univers commun et est dérivée de la notion de « réseau ». En effet, J. A. Barnes (1969) soutient que le terme ou du moins la notion sous-jacente se retrouve dans l'anthropologie britannique (Cf. p. 52) J. A. Barnes utilise ce concept dans son étude d'une paroisse norvégienne pour décrire une catégorie résiduaire de relations fondées ni sur le territoire, ni sur l'occupation mais plutôt sur la parenté, l'amitié et la classe sociale (Cf. V. Lemieux, 1976, 248). Pour V. Lemieux (1976) c'est aussi:

le point de vue de Bott (1971), la première à faire un usage extensif du concept de réseau. Commentant sa propre étude des réseaux de relations de couples mariés, ou de conjoints pris individuellement, elle affirme que les familles étudiées ne vivent pas en groupe, mais dans des réseaux où elles sont en contact avec d'autres personnes ou organisations lesquelles sont elles-mêmes reliées ou non entre elles » (p. 248)

Il ajoute que « pour les anthropologues travaillant dans les milieux urbains de l'Afrique, la notion de réseau est apparue comme un substitut utile à celle de généalogie, dominante dans les études tribales » (Ibid.). C'est donc sur le modèle de la notion de réseau que s'est construite l'expression « réseau social ». Un réseau social peut se concevoir comme un ensemble d'individus ou d'organisation reliés par des interactions sociales régulières. D'autres chercheurs dans le domaine comme N. Ellison et D. Boyd (2007) parlent de réseaux socionumériques. Pour eux:

Un site de réseau social est une plate-forme de communication en réseau dans laquelle les participants:

- 1) disposent de profils associés à une identification unique qui sont créés par une combinaison de contenus fournis par l'utilisateur, de contenus fournis par des « amis », et de données système;
- 2) peuvent exposer publiquement des relations susceptibles d'être visualisées et consultées par d'autres;
- 3) peuvent accéder à des flux de contenus incluant des contenus générés par l'utilisateur – notamment des combinaisons de textes, photos, vidéos, mises à jour de lieux et/ou liens – fournis par leurs contacts sur le site (p. 211).

L'expression « réseau social » renvoie, en sciences sociales, à un agencement de liens entre des individus ou des organisations, constituant un groupement qui a un sens (la famille, un groupe d'amis, une communauté...). M. Forsé (2008) retient qu'« un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs » (P. 10). C'est l'australien J. A. Barnes (1954) qui a introduit la notion (Cf. p. 43). De nos jours, cette expression renvoie généralement à celle de médias sociaux, qui renferme les diverses activités qui intègrent technologies, interactions sociales entre individus ou groupes d'individus et la création de contenu. M. Haenlein et A. Kaplan (2011) définissent les réseaux sociaux comme un groupe d'applications en ligne qui se fondent sur la philosophie et la technologie du net et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs. Avec l'apparition d'internet, il recouvre les applications web connues sous le nom de « réseautage social en ligne », plus couramment appelées réseau sociaux dans les médias (Cf. p. 3).

Le réseau social permet à ses visiteurs d'être des participants actifs du réseau et non de simples visiteurs de pages statiques. Dans les communautés de réseaux sociaux, un premier ensemble de fondateurs envoient des messages invitant des membres de leur réseau personnel à rejoindre le groupe. Les nouveaux membres

répètent le même processus, accroissant ainsi le nombre de membres et de liens dans le réseau. Les réseaux sociaux sont nombreux et diversifiés. Ils permettent une interactivité entre leurs utilisateurs. Qu'il s'agisse de messagerie directe, d'échanges de contenus (photos, vidéos, textes...), d'invitation à des événements, etc., ces outils permettent d'interagir avec des personnes en partageant des informations et des productions et en voyant celles des autres. Ces interactions peuvent être réalisées au sein d'un groupe plus ou moins grand, mais également à l'égard d'un seul de ces contacts. Nous avons, jusqu'à présent, parlé des réseaux sociaux dans leur ensemble, des pratiques, des usages et des différents comportements de leurs utilisateurs. Sans pouvoir donner la totalité des sites existant, rappelons brièvement qu'ils forment un microcosme numérique riche et varié et qui est en perpétuelle évolution. L'on peut les organiser selon les différents usages qu'ils offrent à leurs adhérents à partir du regroupement opéré par R. Bigo et alii (2014) qui retiennent:

→ Les réseaux sociaux de partage de savoir: parmi les plus connus on compte Wikipédia, Slideshare ou encore des dictionnaires numériques collaboratifs et participatifs tels que Wiktionnaire. L'utilité principale de ces sites est la production et la mise à disposition de contenus d'information ou d'un savoir encyclopédique.

→ Les plateformes de discussion et d'information : On y compte notamment les forums de discussion et les sites de microblogging (Twitter, WordPress, Blogger) proposant un système d'adhésion et de suivi par des dispositifs d'amis ou de fans.

→ Les médias sociaux de partage de fichiers : Il s'agit de réseaux permettant la publication de contenus générés (vidéos, photos, etc.) par les internautes eux-mêmes (Youtube, Dailymotion, Flickr, Instagram, Vimeo, Deezer, Spotify etc.). Les sites hébergeant ces réseaux servent principalement au téléchargement de ces contenus sans que les utilisateurs entrent nécessairement en contact les uns avec les autres. Il existe néanmoins la possibilité d'échanges entre pairs via un système de commentaires qui peuvent être « postés » soit pour évaluer les contenus ou pour laisser des instructions ou des recommandations aux autres internautes.

→ Les sites de réseautage : il s'agit de réseaux sociaux personnels proposant un service très spécifique et ciblé lié à la rencontre de personnes, et l'entretien de son réseau. Qu'il s'agisse d'un réseau professionnel (LinkedIn, Viadeo), des rencontres amoureuses ou amicales (Meetic.fr, Badoo.com, Amoureux.com), l'échange sur des plateformes communautaires. Notons que l'adhésion à ces réseaux est souvent tarifée tout comme l'utilisation de certains services (accessible uniquement aux membres premium ayant acquittés un droit d'utilisation)

→ Les réseaux sociaux de jeux: ces réseaux sont fréquentés par des joueurs en ligne. Trois types de réseaux se différencient selon l'âge et l'assiduité des joueurs. Le cas le plus courant est celui du casual gaming (Kongregate, Pogo, PopCap, PlayFirst) mais plus récemment le social gaming a gagné en importance (Zynga, Playfish, Playdom) tout comme les plateformes mobiles (ngmoco, OpenFeint) et virtuelles pour enfants et adolescents (Habbo, ClubPenguin, Poptropica).

→ Les réseaux sociaux consuméristes: citons des sites comme Userveice, GetSatisfaction, PowerReviews etc. qui se conçoivent comme des plateformes collaboratives de recommandations, d'inspiration d'achats ou Groupon, LivingSocial, co-shopping qui permettent de mutualiser les achats

→ Les réseaux sociaux de géolocalisation qui permettent aux utilisateurs de partager des commentaires sur des sites, de trouver des sites mais aussi de repérer des événements ad hoc et spontanés tels que les lieux de rassemblement pour une manifestation, un happening etc.

→ Les réseaux sociaux de masse: le principal attribut de ce type de réseau est que les utilisateurs sont connectés par des systèmes d'amis ou de fans (Facebook, Myspace, Google+). Néanmoins, leur fonctionnalité ne se limite pas à proposer un dispositif d'interconnexion et de communication mais propose d'autres services tels que le partage de contenus, le divertissement ou l'exploration. (p. 49-50).

## 1.2. La notion de violence

La violence, du latin « vis », désigne l'emploi de la force sans égard à la légitimité de son usage. C'est une force exercée sur une personne pour la contraindre à agir contre sa volonté. Elle fait souffrir celui qui la subit. La violence peut être langagière, physique ou psychologique entre autres. Pour F. Dubet, la notion de violence est protéiforme et donc difficile à définir. Selon lui:

Il s'agit plutôt d'une difficulté propre à cet objet, car la violence civile fait partie de ces conduites dont chacun d'entre nous, a l'expérience et sur la définition desquelles il n'est guère possible de s'accorder sauf dans ses formes les plus extrêmes. De plus, la violence physique la plus étroitement définie répond le plus souvent à d'autres violences, psychologiques, économiques ou physiques aussi. La violence est associée aux " passions " comme aux " intérêts ", à l'identité des désirs qui nous rend tous rivaux et ennemis, comme aux " différences " qui peuvent sembler insurmontables (1992, p. 1).

Il ajoute en s'appuyant sur la conception de la violence par certains chercheurs du domaine :

Selon la théorie de Hobbes, la société elle-même a pour finalité de réduire la violence en créant une violence plus forte encore mais légitime, celle de l'ordre et de l'État. Dans une perspective voisine, Freud nous apprend que la violence est ancrée dans le désir et dans la formation normale de la personnalité. Bref, la violence est partout, réelle ou potentielle, légitime ou pas et c'est ce qui en rend la définition banale ou hasardeuse : trop large elle dissout l'objet, trop étroite elle n'est qu'une manière de stigmatiser certaines conduites de violence illégitime (Ibd.).

Pour ce qui nous concerne, nous dirons que la violence s'entend comme l'utilisation de la force ou d'un pouvoir, psychique ou physique pour contraindre, dominer, tuer, détruire ou endommager. C'est en cela que nous partageons le point de vue de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) pour qui, la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'égard des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou de décès (Cf. E. G. KRUG et al., 2002, p. 13).

La violence cybernétique ou cyber- violence est celle qui s'exerce à partir des réseaux sociaux. Elle se manifeste par la publication sur internet de messages qui ridiculisent, harcèlent, menacent une tierce personne. Elle passe également par la diffusion de photos ou de vidéos dégradantes, choquantes ou portant atteinte à la pudeur.

## 2. Manifestation de la violence cybernétique

Internet perçu autrefois comme un meilleur moyen pour l'homme de se développer, est devenu aujourd'hui un canal important pour véhiculer la violence. En effet, lorsque l'on lit les commentaires sous une publication sur Facebook, par exemple on se rend compte que certains internautes profèrent des insultes à l'encontre de l'auteur de la publication. Par exemple, durant la grève qui a secoué le secteur de l'éducation au Burkina Faso, au cours de l'année scolaire 2018-2019, toute personne qui faisait une publication mettant en cause le mouvement d'humeur du personnel de l'éducation, était traitée de tous les noms d'oiseaux. Ci-dessous le message d'un internaute sur Facebook et deux commentaires concernant ce message:

- Message: « les enseignants doivent arrêter leur mouvement ».
- Les commentaires: « Va te faire foutre, va arrêter ta vie »,

« Toi-là, tu es vraiment bête ».

Ces deux commentaires illustrent la virulence des propos de certains internautes sur les réseaux sociaux.

En février 2018, trois jeunes élèves violent une jeune lycéenne de 15 ans à Ouagadougou. Non contents de la portée de leur acte, ils envoient sur YouTube la vidéo de leur forfait le 16 février 2018. En quelques minutes,

la vidéo a fait le tour de bon nombre de réseaux sociaux et les camarades d'école de cette lycéenne avaient pour la plupart, la vidéo dans leur téléphone portable. Cela a choqué plus d'une personne au Burkina Faso. Par ailleurs, c'est sur les réseaux sociaux que les groupes terroristes diffusent les vidéos ou les photos de l'exécution de leurs victimes.

La violence, c'est aussi la désinformation. Ainsi après l'attaque terroriste à Yirgou qui a emporté le chef du village, les représailles contre les populations peuls accusées d'être de connivence avec l'ennemi, a fait des dizaines de morts. Le gouvernement dans un communiqué officiel donne un bilan de 42 morts, pendant que sur les réseaux sociaux, les internautes parlaient de plus de 200 tués. Face à ce bilan qui mettait en doute la version officielle, bon nombre de personnes étaient frustrées et n'ont pas tardé à montrer leur indignation par des manifestations publiques. Le 5 juin 2021, à Solhan dans le nord du Burkina Faso, une attaque a fait officiellement 132 morts, mais sur Facebook par exemple, on voit que des internautes avance le chiffre de près de 200 morts. Par ailleurs, après ce drame l'on a vu circuler sur WhatsApp une vidéo qui montrait une grande foule qui se déplaçait et l'on pouvait entendre les commentaires d'un internaute qui disait que c'était la population de la localité endeuillée qui est en train de fuir. C'est plus tard que l'on a su que cette vidéo n'avait rien à avoir avec la ville de Solhan.

En plus, la nature de certaines publications porte souvent atteinte à la pudeur et inflige ainsi des violences morales et psychologiques aux internautes qui viendront voir la publication. C'est le cas par exemple des publications à caractère pornographique ou raciste, et celles qui portent atteintes aux croyances religieuses.

Enfin, c'est sur les réseaux sociaux que les terroristes et les extrémistes recrutent la bonne partie de leurs adeptes. C'est ainsi que plusieurs nationalités pourraient se retrouver dans la défense de l'État islamique. Comme on le voit, les réseaux sociaux portent la violence au cœur des internautes. Mais qu'est-ce qui peut motiver l'usage malsain des réseaux sociaux?

### **3. Pourquoi la violence cybernétique?**

Les réseaux sociaux sont souvent le lieu de différentes formes de violences qui peuvent mettre à mal les facilités qu'ils offrent à leurs utilisateurs. Cette violence que drainent les réseaux sociaux ou cyber violence, s'explique par diverses raisons:

Les partisans de la violence prennent souvent les réseaux sociaux comme une couverture pour perpétrer leurs actions. Comme ils n'ont pas souvent le courage d'affronter leurs victimes, ils se cachent derrière les réseaux sociaux, car pour eux, ils ne risquent pas de représailles de la part de celles-ci. N'est pas pour cela que beaucoup se cachent sous des pseudonymes ou autres avatars. Ils publient donc souvent dans l'anonymat et sont peu exposés à la surveillance ou au contrôle de leur État.

Certains traits essentiels des réseaux sociaux les différencient des médias traditionnels. Internet rend l'information accessible plus facilement, et cela sous des formes variées, en particulier les vidéos, permettant une communication visuelle et sollicitant l'émotion et échappant à tout contrôle. En témoignent les tueries de Christchurch en Nouvelle-Zélande qui ont été perpétrées le 15 mars 2019 en direct sur le réseau social Facebook Live. Notons que Christchurch est une localité située sur la côte est de l'île de la Nouvelle-Zélande. Ainsi dans cette localité, une attaque terroriste s'est passée en direct sur le réseau social Facebook Live. C'est alors que les terroristes ont égorgé leurs victimes sur le regard impuissant de milliers d'internautes qui étaient en ligne.

Par ailleurs, la recherche de la sensation est une motivation qui nourrit la violence sur les réseaux sociaux. En effet, lorsqu'un problème survient, c'est la course entre les internautes pour publier la nouvelle sans tenir compte des victimes ou des proches des victimes. Au Burkina Faso, pays en proie aux attaques terroristes depuis 2015, chaque fois qu'un attentat est commis, les images des victimes et de leurs photos

sont publiées en peu de temps sur les réseaux sociaux. C'est souvent sur les réseaux sociaux que les parents des victimes apprennent la disparition de leurs proches avant qu'on ne la leur notifie par une voie autorisée. Ces publications de ces internautes sans scrupule font du mal aux proches des victimes. Aujourd'hui dans la rue, il n'est pas rare de voir des gens en train de faire des photos ou de filmer les victimes d'un accident avec leurs téléphones portables au lieu de les secourir. Et cela, dans l'unique but de porter ces photos et ses vidéos sur les réseaux sociaux. Curieusement à la vue de telles horreurs sur la toile, beaucoup d'internautes encouragent leurs auteurs en cliquant sur « j'aime ». N'est-ce pas cela aussi qui encourage la violence sur les réseaux sociaux?

Ce qui se passe sur les réseaux sociaux est souvent le reflet de ce qui se passe dans la vie réelle. Ainsi, la violence sur la toile peut avoir ses racines dans la société. À ce propos, S. Alava et alii, soutiennent que « l'école des utilisations socio psychologiques jette le doute sur les effets structurants des médias sociaux en ne décelant empiriquement que des effets indirects et limités » (2018, p.13). De ce point de vue, ils ajoutent que « le rôle des médias dans la radicalisation violente et l'extrémisme est la traduction des ruptures sociales dans le monde réel » (Ibid.). Ainsi, ce sont les tares de la société réelle qui se répercutent sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi, ils retiennent également que « pour la génération numérique, internet est une extension naturelle de la société réelle. De ce fait, T. Postmes et S. Brunsting (2002) ont confirmé très tôt par des données empiriques que l'action en ligne était souvent considérée comme une équivalence de l'action réelle » (2018, p. 14). Partant, les effets des trahisons et des frustrations se transportent sur les réseaux sociaux. C'est ainsi que certains n'hésitent pas à exhiber sur les réseaux sociaux la nudité de leurs partenaires parce que ces derniers ne sont plus avec eux. Dans les lycées, les mésententes entre élèves ou entre élèves et professeurs jouent souvent les prolongations sur les réseaux sociaux. En effet selon S. Steer:

Le harcèlement scolaire n'a pas attendu Internet. Il y trouve toutefois un nouveau terrain d'expression particulièrement saillant. Ainsi, les réseaux sociaux peuvent servir de continuité à des formes de harcèlement existant déjà dans les interactions physiques, mais peuvent également servir de point de départ » (2017, p. 17).

Les dérives sur les réseaux sociaux s'expliquent aussi par la recherche d'une identité. Souvent certains jeunes sur internet cherchent à se faire admirer par leurs amis. Ce qui les pousse quelques fois à faire des publications osées pour s'attirer leur sympathie. C'est en cela que S. Steer renchérit:

L'adolescence est une période complexe où les « apparences », les perceptions que les autres ont de nous et que l'on a de soi-même, comptent beaucoup. Pour beaucoup de jeunes, les réseaux sociaux prennent une place centrale dans cette apparence et certains s'y consacrent de façon excessive. Cela peut se traduire par une exposition de leurs moindres faits et gestes, une recherche compulsive des « like » de leurs « amis » avec des photos ou des messages toujours plus racoleurs, une déformation de la vérité pour la rendre plus attractive et potentiellement une absence de prise en considération (et donc d'empathie) des conséquences de messages qui peuvent faire du mal à d'autres personnes (2017, p. 18).

Et dans cette situation, ils peuvent s'identifier à des amis de mauvais acabit et adeptes de la violence, Ainsi, parfois des gens de bonne conduite deviennent des acteurs de la violence du fait de leurs relations sur les réseaux sociaux.

Au regard de ce que ce qui précède, il est clair que la violence sur les réseaux sociaux n'est plus à démontrer. Cette violence est d'autant plus traumatisante qu'elle n'a pas de limites. Elle a donc des conséquences dévastatrices pour les victimes.

Les causes de la violence sur les réseaux sociaux étant connues, il nous paraît plus évident de faire des propositions pour l'endiguer ou du moins l'amoindrir.

#### 4. Prévention et combat contre la violence cybernétique

La lutte contre la violence sur les réseaux sociaux passe d'abord par la sensibilisation. Une meilleure connaissance des plateformes en ligne permet d'en repérer les dangers et de s'en protéger. Souvent, la méconnaissance de ces réseaux est à la base de certaines dérives des internautes. Ils ignorent que leurs publications sont visibles à de nombreuses d'autres internautes qui sont sur la même plateforme.

Par ailleurs, en plus des jeunes, les parents doivent être informés et formés sur l'usage des réseaux sociaux; ce qui leur permettra de guider souvent leurs enfants dans l'approche de ces outils numériques très prisés. En outre, il est plus qu'impérieux d'introduire la connaissance et l'usage des réseaux sociaux dans les programmes éducatifs. En effet, une jeunesse bien éduquée trouvera les armes pour faire face à la violence plutôt que d'en être un instigateur.

Il faut également une protection accrue des internautes face aux artisans de la haine. Ce travail revient aux administrateurs des réseaux sociaux. Les contenus violents doivent être supprimés le plus tôt possible dès leur apparition sur la toile. Ils doivent donc avoir une surveillance accrue sur les publications qui peuvent blesser. Si cette surveillance était de mise, le carnage de Christchurch ne devrait pas être en direct pendant plus d'un quart d'heure. Les internautes doivent aussi contribuer à cette lutte en signalant les publications malsaines.

De plus, il faut sanctionner les internautes indécents, en supprimant leurs comptes ou en engageant des poursuites judiciaires contre eux. En effet, beaucoup de gens continuent de faire des publications haineuses parce qu'elles pensent qu'elles ne seront jamais inquiétées. C'est pourquoi, les sanctions dissuaderont plus d'un. Les réseaux sociaux ne sont pas des lieux de non droit. Pour cela, il faut pouvoir démasquer les responsables de propos indécents en levant l'anonymat sur ces personnes. Des lois doivent donc être promulguées à l'échelle mondiale à cet effet.

Le problème de la violence sur les réseaux sociaux étant mondial, le combat contre cette violence doit être aussi mondial. La lutte contre la violence sur les réseaux sociaux doit donc dépasser les frontières nationales. Il faut également amener les internautes victimes de violence à poser plainte contre leurs agresseurs, car c'est le silence des victimes qui donne le cran à ceux qui font de la violence leur passe-temps favori sur les réseaux sociaux.

Enfin, les activités sur les réseaux sociaux étant l'image de celles de la vie réelle, il va falloir avoir un œil vigilant sur la vie de nos sociétés. Il faut alors trouver des solutions aux maux qui minent les conditions de vie des populations. Parmi ces maux, nous pouvons citer entre autres le chômage, les inégalités croissantes, l'exclusion, la discrimination, l'intolérance. Tous ces maux forment le terreau de la violence qui se déporte sur les réseaux sociaux. C'est également sur le terrain de ces symptômes que les groupes extrémistes violents trouvent une oreille attentive de ceux qui en souffrent selon L'UNESCO (cf. S. Alava et al., 2018, p. 43).

#### Conclusion

Notre étude autour des réseaux sociaux se proposait de répondre à la question de savoir quelles étaient les raisons qui motivent la violence sur ces réseaux. Nous avons, dès le départ, postulé que cette violence s'expliquait par la méconnaissance du fonctionnement de ces plateformes. Notons que nous nous sommes basés sur les réseaux Facebook, devenu Meta, et WhatsApp. Notre étude s'est basée en grande partie sur le contexte burkinabè. Aux termes de notre travail, il est ressorti que la violence sur les réseaux sociaux s'explique par le fait que certains internautes pensent que les réseaux sociaux sont un espace de non droit, car ils font leurs publications de manière souvent anonyme, et quand ils sont hors de portée de leurs victimes. L'une des raisons de cette violence se retrouve dans la recherche de sensation de certains adhérents de ces



réseaux. Il faut également retenir que la violence sur les réseaux sociaux n'est que le reflet de la violence dans la vie réelle. Cette violence virtuelle a des conséquences néfastes sur ceux qui la subissent. C'est en cela que notre travail trouve sa pertinence. En effet, la connaissance des causes de la violence cybernétique est le point de départ à la mise en œuvre d'un mécanisme efficace pour freiner cette violence. C'est dans cette perspective que la mise en œuvre de résolutions telles que le contrôle des publications, la sensibilisation de la population à l'usage de ces réseaux, la prise de sanctions contre les internautes auteurs de violence et la prise en compte des maux qui nourrissent la violence dans la vie réelle entre autres, pourra contribuer énormément à donner un coup de grâce à cette violence. Mais n'y a-t-il pas des difficultés à maîtriser ces outils fondés sur l'intelligence artificielle? Ils sont utiles mais, il reste encore beaucoup de travail.

## Bibliographie

- ALAVA Séraphin, Frau-meigs Divina, Hassan Ghayda, 2018, « Les jeunes et l'extrémisme violent dans les médias sociaux: inventaire des recherches », *Rapport de recherche*, Paris, UNESCO 2018, 167 p.
- BARNES John Arundel, 1954, «Class and committees in a Norwegian Island Parish », *Human relations*, Vol 7, Cambridge, Cambridge University Press, p. 39-58.
- BELLON Jean-Pierre, Gardette Bertrand, 2013, *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école: une souffrance scolaire 2.0*. Issy-les-Moulineaux, France, ESF éditeur.
- BIGOT Régis, Croutte Patricia, Hoibian Sandra, Mülle Jörg, 2014, *Veux-tu être mon ami? L'évolution du lien social à l'heure numérique*, CRÉDO, Cahiers de recherche n°312, Marseille, Pacific-credo Publications
- BORMANS Christophe, Massat Guy, 2005, *Psychologie de la violence*, Paris, Jeunes Editions/Studyrama.
- BOTT Elizabeth, 1971, *Family and social network*, (2<sup>e</sup> Edition), Londres, Tavistock,
- BOYD Danah, Pène Sophie, 2016, *C'est compliqué: les vies numériques des adolescents*. Traduit par Hervé Le Crosnier. Caen, France, C&F éditions.
- DUBET François, 1992, « A propos de la violence et des jeunes », *Cultures & Conflits* N° 06, p. 1-13.
- DUCHET Claude, 1971, « Pour une sociocritique ou variations sur un incipit », dans *Littérature*, n°1, p. 5-14.
- DUCHET Claude, 1979, *Sociocritique*, Paris, Nathan.
- ELLISON Nicolle, Boyd Donab, 2007, « Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 13, n° 1, 2007, p. 210-230.
- FORSÉ Michel, 2008, « Définir et analyser les réseaux sociaux: les enjeux de l'analyse structurale », *Caisse nationale d'allocations familiales* | « Informations sociales » 2008/3 n° 147, p. 10-19.
- FRAISSE Nora, 2015, *Stop aux harcèlements! Le guide pour combattre la violence à l'école et sur les réseaux sociaux*, Paris, Calmann-Lévy.
- KAPLAN Andreas, Haenlein Michael et alii, 2011, « Médias sociaux et entreprise, une route pleine de défis, commentaires invités ». *Recherche et Applications en Marketing*, SAGE Publications 2011, Vol. 26 (3), p.117-124.
- KRUG G. Etienne, Dahlberg L. Linda, Mercy A James, 2002, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève, OMS 2002, 361p.
- LEMIEUX Vincent, 1976, « L'articulation des réseaux sociaux », *Recherches sociographiques*, 17 (2), p. 247-260.
- POSTMES Tom, Brunsting Suzanne, 2002, "Collective action in the age of the Internet mass communication and online mobilization", *Social Science Computer Review*, 20(3), 290-301.
- STEER Sylvain, 2017, *Jeunes et réseaux sociaux des espaces de liberté sous multiples surveillances*, Paris, Ligue des droits de l'homme.